

En résumé :

- Les plantations se terminent sur l'ensemble de la Région. Seules les plantations de fin mars commencent à lever.
- La 3^{ème} voire la 4^{ème} génération ayant fini d'incuber sur de nombreux secteurs, le risque démarre précocement cette année sur les rares parcelles levées. Ce risque est élevé cette semaine compte tenu des conditions humides et douces.
- Insectes : légère reprise du vol au cours des 8 derniers jours mais conditions humides cette semaine moins propices à leur installation.

CONTEXTE : ETAT DES PLANTATIONS SUR LA REGION

Déjà achevées depuis la semaine dernière pour les chairs fermes et les pommes de terre de consommation, les plantations se terminent cette semaine en production de plants.

Les plantations réalisées autour du 20 avril sont levées ou en cours de levée mais la grande majorité des parcelles sont tout juste en phase de démarrage.

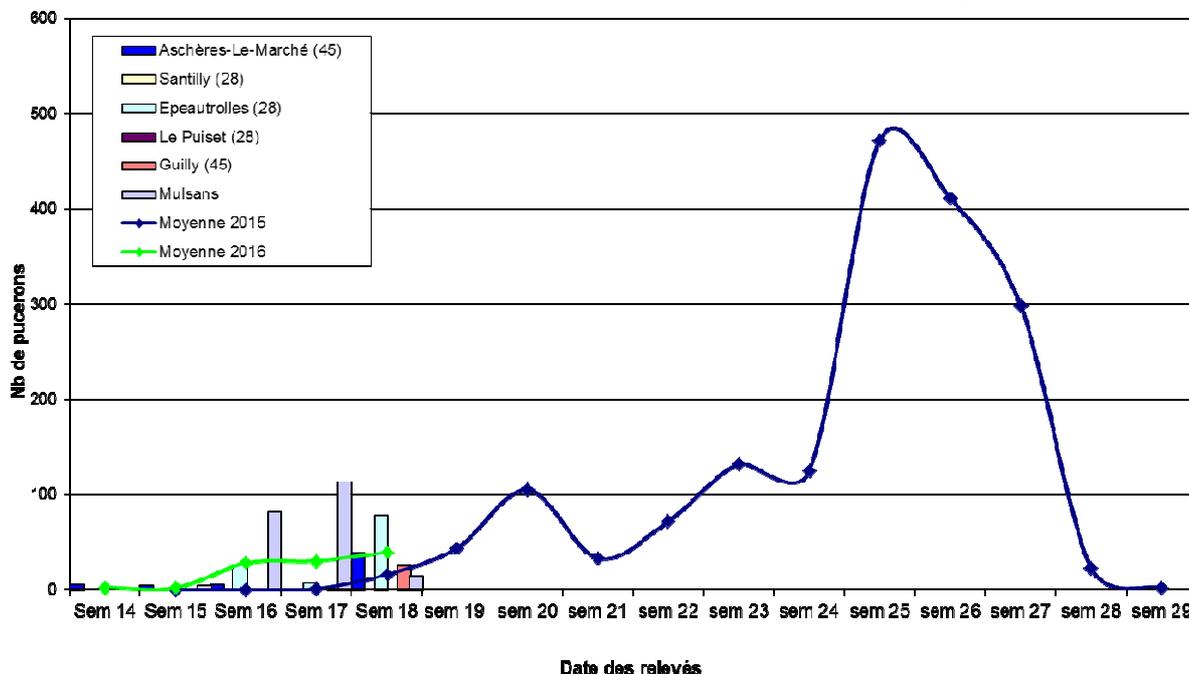
Les buttages et les désherbages sont en cours.

INSECTES

Piégeages sur le réseau de suivi des vols mis en place sur la région Centre.

Avec les conditions très douces de la semaine dernière, légère reprise du vol de pucerons (majorité de *Myzus persicae*), qui reste cependant encore modéré.

Evolution des populations de pucerons en 2016 (comparaison captures moyennes 2015)
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)



Analyse du risque

Les conditions humides de cette semaine devraient limiter la poursuite du vol et ralentir l'installation des pucerons sur les rares parcelles levées.

Le risque est actuellement nul sur les parcelles non levées mais devra être pris en compte dès la levée en production de plant.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

MILDIOU

Rappel : les repousses sont des réservoirs pour le mildiou. Ne pas attendre que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent **pour les détruire le plus rapidement possible (Cf BSV n°3)**.

Ces réservoirs représentant la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité (les spores de mildiou peuvent parcourir des distances d'environ 1km).

Les toutes premières taches de mildiou avaient déjà été signalées il y a trois semaines sur certains tas de déchets.

Les repousses sur tas de déchets ou en culture (déjà levées dans des parcelles de céréales) doivent être détruites au plus vite pour limiter la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité.

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Le BSV pomme de terre de la région Centre mobilise le modèle Mileos® qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*.

Pour une **parcelle dont l'environnement est indemne de mildiou, une fois le stade levée dépassé, le risque démarre**

- à la sortie de taches de la **3^{ème} génération pour des variétés sensibles ;**
- à la sortie de taches de la **4^{ème} génération pour des variétés intermédiaires ;**
- à la sortie de taches de la **5^{ème} génération pour des variétés résistantes.**

Le suivi du nombre des générations de mildiou est un bon indicateur pour connaître le début de la période à risque de cette maladie.

Ainsi, en cas de conditions favorables au développement du mildiou, sur une variété sensible, les taches de mildiou ne seront potentiellement visibles qu'à partir de la 3^{ème} génération finie d'incuber.

Par contre, cette règle n'est plus vraie si on observe un inoculum primaire sur des tas de déchets ou dans l'environnement. Le risque démarre alors immédiatement.

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
 - **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
 - **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,
- + et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.**

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

Situation au 10 Mai 2016

En début de campagne, il faut se concentrer sur le nombre de générations, puisqu'il conditionne le démarrage de la période de risque.

Les cycles de mildiou continuent leur progression avec le retour de la douceur et de l'humidité :

- la 3^{ème} génération a fini d'incuber sur toutes les stations sauf Louville, Viabon, Férolles, Outarville et Pithiviers.

Le risque est donc présent pour les variétés sensibles levées.

- la 4^{ème} génération a fini d'incuber pour les stations de Guillonville, Pré-Saint-Evrout, La Chapelle Vicomtesse et Giens. **Sur ces secteurs, le risque est donc aussi présent pour les variétés intermédiaires levées.**

- la 5^{ème} génération fait son apparition dans quelques secteurs. Si les conditions humides et douces persistent, la 5^{ème} génération pourrait incuber rapidement sur les secteurs de Guillonville, Pré-Saint-Evrout, La Chapelle Vicomtesse et Giens.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Le seuil de nuisibilité a été atteint le 09/05 dans les secteurs de Pré-Saint-Evrout, La Chapelle Vicomtesse, Gien et St Léonard en Beauce pour les variétés sensibles. Il a été atteint le même jour pour les variétés intermédiaires pour Pré-Saint-Evrout et Gien.

Rappel, le seuil de nuisibilité dépend d'une part du niveau de risque, traduit par le potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître »), et d'autre part des conditions climatiques qui permettent ou non l'expression de ce potentiel de sporulation.

| Département | Stations météo | Génération(s) en cours au 10/05 | Niveau de risque au 10/05 | Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint | Seuil indicatif de risque du 10/05 au 12/05 | | | Pluie (en mm) depuis le 06/05 |
|----------------------|--------------------------------|---|---------------------------------------|--|---|-----|-----|--|
| | | | | | VS* | VI* | VR* | |
| Eure-et-Loir (28) | Allaines (6h) | 3 ^{ème} incubée – 4 ^{ème} en cours | moyen | - | OUI | NON | NON | 3.8 |
| | Chartres (2h) | ND | ND | - | ND | ND | ND | - |
| | Guillonville (6h) | 4 ^{ème} incubée-5 ^{ème} en cours | Très fort | - | OUI | OUI | NON | 5.2 |
| | Louville (6h) | 2-3 ^{ème} en cours | Très fort | - | NON | NON | NON | 4 |
| | Pré-Saint-Evrout (6h) | 4 ^{ème} incubée – 5 ^{ème} en cours | Très fort | 09/05 pour VS et VI | OUI | OUI | NON | 8.2 |
| | Rouvray (5h) | ND | ND | - | ND | ND | ND | - |
| | Viabon (6h) | 2-3 ^{ème} en cours | fort | - | NON | NON | NON | 5.4 |
| Loir-et-Cher (41) | La Chapelle Vicomtesse (6h) | 4 ^{ème} incubée- 5 ^{ème} en cours | Très fort | 09/05 pour VS | OUI | OUI | NON | 8.5 |
| | Ouzouer le Marché (6h) | 3 ^{ème} incubée – 4 ^{ème} en cours | Très fort | - | OUI | NON | NON | 7 |
| | St Léonard en Beauce (3h) | 3 ^{ème} incubée – 4 ^{ème} en cours | Très fort | 09/05 pour VS | OUI | NON | NON | 4.8 |
| Loiret (45) | Amilly (5h) | 2-3 ^{ème} en cours | fort | - | NON | NON | NON | 6.5 |
| | Boisseaux (6h) | 3 ^{ème} incubée – 4 ^{ème} en cours | Très fort | - | OUI | NON | NON | 6 |
| | Férolles (4h) | 2 – 3 ^{ème} en cours | fort | - | NON | NON | NON | 3.5 |
| | Gien (4h) | 4 ^{ème} incubée - 5 ^{ème} en cours | Très fort | 09/05 pour VS et VI | OUI | OUI | NON | 6 |
| | Outarville (6h) | 2- 3 ^{ème} en cours | Très fort | - | NON | NON | NON | 5.5 |
| | Pithiviers (2h) | 2 | Très fort | - | NON | NON | NON | 4 |
| Essonne (91) | Boigneville (6h) | 3 ^{ème} incubée – 4 ^{ème} en cours | faible | - | NON | NON | NON | 3.8 |

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Analyse du risque et prévisions

Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : conditions humides attendues jusqu'à vendredi en fin de journée, avec des températures entre 15 et 20°. **Ce temps est très favorable au mildiou.**

Puis le temps devrait devenir plus sec en fin de semaine et la semaine prochaine avec des températures autour de 15°.

Analyse du risque :

Pour les parcelles plantées en mars, le risque commence dans de nombreux secteurs.

Les pluies de lundi et mardi, couplées à des températures douces, ont accéléré les cycles du mildiou. Le seuil de nuisibilité a été atteint sur les secteurs de Pré-Saint-Evroult, La Chapelle Vicomtesse, Gien et St Léonard en Beauce.

Pour les parcelles non levées, le risque mildiou reste pour le moment nul.

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) devrait être atteint dans les 3 prochains jours dans de nombreux secteurs : Guillonville, Pré-Saint-Evroult, La Chapelle Vicomtesse, Ouzouer le Marché, Gien et St Léonard en Beauce.

Rappel, pour que le seuil de nuisibilité du mildiou soit atteint, il faut qu'il existe un potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître ») et que les conditions climatiques soient favorables à son expression.